Image not found or type unknown

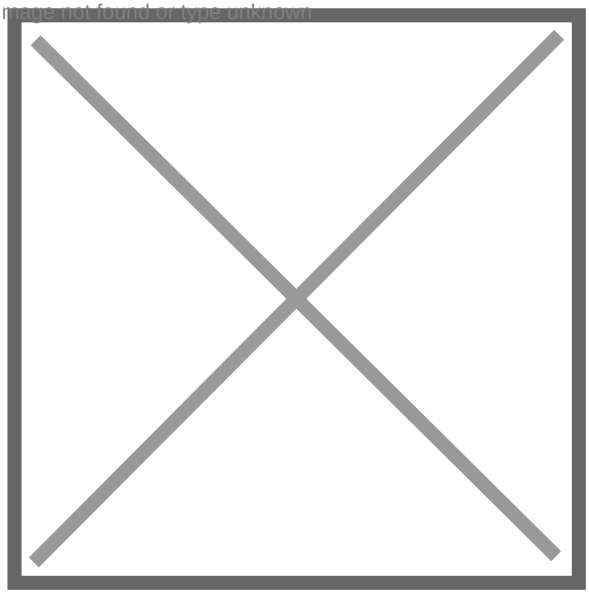

Litige vente véhicule, demande de remboursement

Par **MikaT**, le **14/10/2015** à **17:13**

Bonjour,

J'ai vendu un véhicule hier soir, une Peugeot 307, la voiture a 170000km et date d'avril 2002. Je lui ai fait passer un contrôle technique hier à 16h, avec une contre-visite indiquée pour des optiques de feux de croisement trop flous.
Je décide de la mettre en vente dans l'état, je mets une annonce sur leboncoin où j'indique noir sur blanc tous les soucis qu'elle rencontre, voici l'extrait concerné :

"Contrôle technique passé, une contre-visite est indiquée pour les optiques des feux de croisement, ils sont flous, je la vends en l'état.
D'autres petits soucis ne nécessitant pas une contre-visite, voir photo du CT. La pile de la télécommande ne fonctionne plus donc la fermeture centralisée fonctionne avec la clé dans la serrure.
Absence de double de clé, je l'ai acheté comme ça.

Il y a un petit souci mécanique qui arrive de temps en temps avec quelques accoups arrivé à 3500 tours/minute, mais aucun garagiste n'a trouvé d'où cela pouvait venir, ce n'est pas filtre à particules, ni le filtre à air, ni le boîtier papillon, ni l'arrivée d'essence, ni le débitmètre, ni les bougies... Aucun voyant ne s'allume lorsque cela se passe.
En tout cas cela n'empêche absolument pas de rouler, je l'ai acheté il y a un an avec ce petit souci et la voiture n'est jamais tombée en panne. Par exemple en 5ème à 110km/h, cela peut arriver de temps en temps, et si vous êtes sur l'autoroute et que vous dépassez cette vitesse, plus du tout d'accoups... Je n'ai pas eu ce problème depuis le mois de juillet, bref, incompréhensible, et cela a été confirmé par mes garagistes que c'était un problème mineur.

La carrosserie est loin d'être parfaite, la voiture a été mise en circulation en 2002. Je peux vous fournir des photos supplémentaires par mail ou par sms".

Je ne pouvais pas être plus clair, je pense que l'on voit bien qu'il n'y a aucune intention de cacher quoi que ce soit, mon annonce est loin d'être vendeuse...

A la suite de cela je reçois un appel d'un professionnel qui me dit qu'il est prêt à la prendre le soir-même malgré l'heure tardive.

Il arrive au rendez-vous puis commence à critiquer l'état de la carrosserie alors je lui réponds que j'ai écrit qu'elle était loin d'être parfaite et que j'avais des photos disponibles à lui montrer avant le rendez-vous, que c'était précisé dans l'annonce.
Ensuite, il essaye le véhicule à l'arrêt moteur allumé, il me dit entendre un bruit anormal dans le moteur, je lui réponds que je n'y connais rien en mécanique et que s'il y avait un souci mon garagiste et Securitest l'auraient certainement remarqué. Au final il ouvre le capot, il fait des tests puis décide de me l'acheter sans rouler avec car il y avait des poils de chats ou chiens dans la voiture et qu'il est allergique...
La transaction se fait, je lui fais un prix (très) remisé, 940€ au lieu de 1250€, alors que j'avais déjà pris en compte ces soucis dans mon prix initial. Bref, la vente se fait, carte grise barrée, papiers remplis, voiture payée en cash.

Ensuite il m'appelle 20min après alors qu'il est en route pour me dire que la voiture fait un bruit bizarre et qu'il pense que c'est la boite qui a un problème et qu'il verra ça avec son mécanicien le lendemain matin.
Une fois rentré chez lui il m'envoie un texto pour me dire qu'il est sûr à 90% que la boite est HS et qu'il fera confirmer ça par son mécanicien et il me parle déjà de faire l'échange, son argent contre ma voiture le lendemain matin.
Puis il m'envoie un dernier texto encore un peu plus tard pour dire je viens vous rendre la voiture demain matin, sans même passer par un diagnostic chez un garagiste donc.

Ma réponse a été que je ne la reprenais pas sans un diagnostic de boite HS d'un concessionnaire Peugeot, sans cela, pas de remboursement. Depuis il me harcèle au téléphone pour me la rendre et que je lui rende son argent. Il prétend être passé chez un garagiste qui lui aurait dit que la boite était HS mais aussi le joint de culasse et le support moteur, j'attends toujours un justificatif de ce qu'il avance.
Securitest l'aurait remarqué si la boite était HS non ? Contrôle technique fait à 16h le jour-même pour une vente à 22h30 avec un seul kilomètre d'écart entre le kilométrage de la voiture sur le contrôle technique, et celui sur les documents de vente.

Suis-je dans mon bon droit de ne pas céder ? Que me conseillez-vous de faire ? Et si vraiment la boite était HS, en tant que professionnel, n'était-ce pas à lui de s'en rendre compte avant d'acheter un véhicule à un particuliers ?
D'avance, merci de votre attention et de votre réponse.

Cordialement.

Par **fabsiap**, le **14/10/2015** à **18:41**

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Bonsoir,
étant "professionnel" de l'automobile , il aurait dû se faire son idée! Je m'explique: vous allez chez un négociant pour acheter un véhicule , neuf ou d' occasion , il est censé "expertiser" le véhicule que vous avez en reprise , et vous faire une offre , accord conclut, sauf vice caché de votre part et encore... , c'est tant pis pour lui!

Par **MikaT**, le **14/10/2015** à **19:40**

D'accord, merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés